



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DENIS-DE-LA-BOUTEILLERIE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie tenue devant public, le lundi 19 décembre 2022, de 20 h à 20 h 40 en la salle de l'édifice municipal, au 5, Route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de Mme Nicole Généreux, mairesse.

SONT PRÉSENTS :

La mairesse, Mme Nicole Généreux et les conseillers MM. Frédéric Landry, Charles Garon, André Asselin, Rogé Francoeur et les conseillères Mmes Manon Bélanger, Joceline D'Amour formant quorum sous la présidence de Mme la mairesse.

235-2022 – 236-2022

Adoption du budget de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour l'année financière 2023

CONSIDÉRANT

que le Conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour l'année financière 2023 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

IL EST PROPOSÉ par M. Rogé Francoeur

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le budget pour l'année financière 2023 soit adopté et qu'il décrète et statue ce qui suit :

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessous, le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus

Taxes foncières générales	909 655 \$
Taxes spéciales pour service de la dette	31 616 \$
Matières résiduelles	65 100 \$
Entretien des cours d'eau	56 852 \$
Vidange des fosses septiques	47 351 \$
Paievements tenant lieu de taxes	6 350 \$
Transferts	103 434 \$
Autres revenus de sources locales	93 754 \$
Total des revenus de fonctionnement :	1 314 112 \$

Revenus d'investissement	1 001 837 \$
Surplus accumulé	5 000 \$

Total des revenus 2 320 949 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	383 738 \$
Sécurité publique	178 573 \$
Transport	325 343 \$
Hygiène du milieu	252 722 \$

Santé et bien-être	1 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	110 645 \$
Loisirs et culture	35 848 \$
Frais de financement	<u>5 142 \$</u>

Total des dépenses de fonctionnement : 1 293 011 \$

Dépenses d'investissements

Transport – travaux de voirie	951 838 \$
Hygiène du milieu- infrastructures-eaux usées	50 000 \$
Frais de financement	26 100 \$

Total des dépenses d'investissement 1 027 938 \$

Total des dépenses 2 320 949 \$

Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025

CONSIDÉRANT

que le Conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;

IL EST PROPOSÉ par M. André Asselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 qui se répartit comme suit :

PROJET	2023	2024	2025	Total
Remb. Dette	26 100 \$	26 700 \$	27 000 \$	79 800 \$
Sécurité publique		30 000 \$	40 000 \$	70 000 \$
Transport	951 837 \$	100 000 \$	200 000 \$	1 251 837 \$
Hygiène Milieu	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Rénov. Bâtiment	60 000 \$			60 000 \$
Total	1 087 937 \$	206 700 \$	317 000 \$	1 611 637 \$

(signé) : Nicole Généreux,
Mairesse

(signé) : Anne Desjardins,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Copie certifiée conforme,
Donnée à Saint-Denis, ce 20^e jour de décembre 2022